

Droits des étrangers (niveau 2) : la réforme

OBJECTIFS

- Présenter les principales modifications apportées par la loi de 2006 au code de l'entrée et du séjour des étrangers que ce soit en matière d'entrée sur le territoire, de régularisations ou de regroupement familial

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Analyse de la loi et de ses premiers textes d'application
- Anticipation sur les difficultés d'application de ces textes

PUBLIC

Tout travailleur social, personnel des services sociaux, cadres et gestionnaires de ces services, toute personne ayant suivi la formation sur le droit des étrangers.

DATES :

19 mars 2009, 26 novembre 2009

TARIF :

545 € HT

PROGRAMME

Introduction sur les principes constitutionnels et les engagements internationaux

- L'exigence nouvelle du visa de long séjour
- Les règles relatives à l'attestation d'accueil de 2003 : premier bilan
- L'exigence de titre de séjour et le statut des européens
- Les différents titres : carte temporaire vie privée et familiale, carte de résident, cartes sous conditions spécifiques (*étudiant, salarié, commerçant, visiteur, scientifique, professions artistique et culturelle, retraité*)
- Les nouvelles cartes de séjour : compétences et talent, stagiaire, en mission
- Le passage de la carte de séjour temporaire à la carte de résident et la condition d'intégration
- Les conditions nouvelles du regroupement familial
- Les évolutions en matière de droit d'asile politique
- La réforme de la procédure d'éloignement
- Les modifications en matière d'accès à la nationalité française